Elections au Conseil général

D'après l'*Agence Havas*, nous annoncions hier le succès, dans le canton Est de Valenciennes, d'un ministériel, M. Weil-Mallez, radical socialiste, contre le candidat libéral, M. Lefebvre. Après vérification des chiffres, c'est M. Lefebvre qui est définitivement proclamé élu, ce qui constitue un échec de plus pour le ministère et ses dignes alliés.

LES ÉLECTIONS CANTONALES

Voici la liste complète des sénateurs et députés battus aux scrutins des 21 et 28 juillet:

Sénateurs ministériels battus

MM. Delpech (Ariège), vice-président de la Ligue des Droits de l'homme.
Saint-Romme (Isère).
Reymond (Loire).
Magnien (Saône-et-Loire).

Députés ministériels battus

Astier et Odilon-Barrot (Ardèche).
Conrad de Witt (Calvados).
Breton (Cher).
Borie (Corrèze).
Guéneau (Côte-d'Or).
Philippe (Côtes-du-Nord).
Tramu (Doubs).
Dufour (Isère).
Albin Rozet (Haute-Marne).
Clédou (Basses-Pyrénées).
Couyba (Haute-Saône).
Mathey (Saône-et-Loire).
D'Estournelles de Constant (Sarthe).
Canet (Savoie).
Gouzy (Tarn).

Sénateurs antiministériels battus

Repiquet (Rhône).
Alfred Rambaud (Doubs).
Le Provost de Launay (Côtes-du-Nord).

Députés antiministériels battus

Ternaux-Compans (Ardennes).
Cibiel (Aveyron).
Lebret (Calvados), battu par un antiministériel.
Vacher (Corrèze), battu par un antiministériel.
Fleury-Ravarin (Rhône).
Brindeau (Seine-Inférieure), battu par un antiministériel.
Lasserre (Tarn-et-Garonne).
De Baudry d'Asson (Vendée).

En résumé, vingt sénateurs ou députés ministériels sont battus et remplacés par des antiministériels.

Onze sénateurs ou députés antiministériels seulement sont battus.

Il faut faire, en outre, remarquer que parmi les députés antiministériels battus, trois, MM. Lebret, Vacher et Brindeau, ont été remplacés par des conseillers plus antiministériels encore. Ce qui réduit à huit le nombre des sièges antiministériels perdus.

LES CONGRÉGATIONS

Le collège libre du Sacré-Cœur à Montpellier

La *Semaine religieuse* du diocèse de Montpellier publie la lettre suivante de Mgr de Cabrières, relative au collège du Sacré-Cœur, dirigé par les RR. PP. Jésuites :

Le vote de la loi du 1er juillet sur le contrat d'association a retiré aux membres des Congrégations religieuses non autorisées le droit d'enseigner qu'ils tenaient de leur nationalité, de leurs diplômes et de la loi de 1850. De là, autour des collèges catholiques, parmi les familles qui leur sont attachées, à si juste titre, par la reconnaissance et par l'affection, de grandes anxiétés pour l'avenir.

Etait-il possible d'espérer encore, pour le mois d'octobre prochain, la réouverture de ces maisons qui, partout sur notre sol, se sont fait par leurs services une si persévérante renommée? Cette espérance est désormais devenue une certitude.

Grâce à Dieu, à Montpellier comme à Paris, à Bordeaux, à Sarlat, à Toulouse et ailleurs, nous pouvons rassurer notre clientèle chrétienne et affirmer que la rentrée prochaine se fera dans les conditions les meilleures.

Avant de quitter, bien malgré eux, ces collèges, dont ils avaient fait le succès et créé la prospérité, les Jésuites ont tenu à en confier le dépôt à des continuateurs animés de leur esprit, familiarisés avec leurs traditions, préparés de longue date aux labeurs de l'enseignement et de l'éducation.

Par suite de circonstances tout à fait spéciales, le directeur légal de l'école libre du Sacré-Cœur n'a pas cessé d'être, depuis la fondation de cette maison, l'évêque même du diocèse.

Voilà vingt-cinq ans passés que c'est en son nom et sous son regard que l'enseignement y est donné; et c'est lui qui, du premier jusqu'au dernier jour, a fait des Pères de la Compagnie de Jésus ses collaborateurs pour une œuvre si particulièrement importante. On lui ravit aujourd'hui ces auxiliaires, dont la capacité a toujours égalé le dévouement; mais il est sûr de trouver chez ceux qui doivent les remplacer la généreuse ambition de maintenir à l'école de la rue Rondelet sa réputation et son caractère.

Cette ambition ne sera pas trompée.

† Fr. M.-A. de Rovérié de Cabrières,
évêque de Montpellier,
directeur de l'école libre du Sacré-Cœur.

Les RR. PP. Bénédictins de Ligugé

L'interview que le Rme Dom Chamard, prieur de Ligugé, a donnée à la *Croix* vendredi dernier, disait l'attitude qu'adopte l'Ordre de Saint-Benoît vis-à-vis de la loi sur les Congrégations. L'*Echo de Paris* publie ce matin une interview du Rme Dom Besse, de la même abbaye. Nous en donnons les passages qui offrent quelque intérêt pour nos lecteurs en ce qu'ils ajoutent à nos informations personnelles :

— Mon cher ami, dites bien que les Bénédictins étaient fixés avant le vote même de la loi sur les associations. Nous sommes fermement résolus à ne jamais demander l'autorisation.

— Cette réponse est fort catégorique: elle ne laisse pas, en effet, subsister le moindre doute, mais vos paroles si nettes concernent-elles simplement l'abbaye de Ligugé?

— Non. Ce que je viens de vous dire est également juste pour l'abbaye de Solesmes. Les Bénédictins fixés en France n'auront point deux attitudes. Nous marchons du même pas.

M. Philouze ayant demandé à Dom Besse de le fixer sur la date du départ des Bénédictins :

— Je le voudrais, a-t-il répondu, que je ne le pourrais pas, pour cette excellente raison que je l'ignore moi-même. Tout ce que je puis vous dire, c'est que nous avons dû prévenir les ouvriers de notre imprimerie que, dans deux mois environ, nous aurions le regret de nous séparer d'eux. Il faut que ces braves gens puissent chercher du travail ailleurs.

— En quel pays étranger comptez-vous vous fixer, mon Père?

Nous ne sommes pas en peine pour trouver un gîte. Si la France exile ses enfants, les gouvernements étrangers seront fort heureux de nous recueillir. Déjà des offres nous sont faites, nous n'avons que l'embarras du choix, soyez-en persuadé.

— Mais, mon Révérend Père, votre départ causera ici de cruelles déceptions. Vous soulagiez de très nombreuses misères; avec une discrétion charmante vous veniez en aide aux familles nécessiteuses de Ligugé. Que vont devenir vos protégés?

— Ah! oui, en quittant la France, notre cœur se serrera, car, non seulement il est pénible pour des Français d'être obligés de quitter le sol natal, mais ce qui nous navre le plus, c'est de nous trouver dans la cruelle nécessité de dire adieu à ces pauvres gens auxquels nous venions en aide. Plus que tout autre chose, le malheur crée entre mortels des liens d'une réciproque affection, et il est dur de les briser ainsi.....

Les constructions que nous avons édifiées, notre imprimerie, notre personnel enfin, faisaient vivre à peu près le tiers de la population.

— Mais alors, mon Révérend Père, la nouvelle officielle de votre départ a dû causer ici une vive émotion? Lorsque les intérêts matériels se trouvent atteints aussi profondément, les plaintes sont unanimes.

— Vous avez deviné. Tant que les journaux catholiques affirmaient à leurs lecteurs que la religion était persécutée, les habitants de Ligugé n'y croyaient pas. N'avaient-ils point toujours les moines au monastère? Mais à cette heure, où nous avons dû prévenir nos ouvriers que nous étions contraints de les remercier, c'est bien différent. On voit maintenant que la persécution entre dans une phase active. Alors l'instinct de conservation se réveille. Les loyers diminuent, la clientèle des fournisseurs baisse, tout cela est palpable; on ne peut nier l'évidence.....

Et puis encore, nous avions créé ici diverses institutions aujourd'hui très prospères et qui demain péricliteront sans doute, étant privées de direction.

C'est ainsi que le P. Dom Guyot a installé aux abords du monastère un vignoble modèle dont les cultivateurs ont tous largement profité pour la reconstitution de leurs vignes.

Nous avons, en outre, fondé un Syndicat agricole qui compte aujourd'hui 200 adhérents et qui, depuis sa fondation, a mis dans la poche de ses membres une somme de 20 à 25 000 francs. En ce moment même une machine à vapeur bat le grain des adhérents. Nous comptions réaliser de nouvelles améliorations destinées à venir gratuitement en aide aux cultivateurs.

Tout cela est fini!...

En se séparant de son interlocuteur, le R. P. Dom Besse lui a dit :

Dites hautement, mon ami, que les règles qui nous régissent sont absolument incompatibles avec l'esprit de la loi sur les associations.

Nous ne pouvons et nous ne voulons point admettre que nous devenions le jouet du caprice d'un préfet, d'un maire ou d'un garde-champêtre.

Si nous avions courbé la tête devant la nouvelle loi, cela eût été une honte, d'abord; ensuite, nous eussions été dans l'impuissance de faire quoi que ce soit.

— Et croyez-vous, mon Père, que votre exil volontaire soit de longue durée?

— Le jour du départ, ami, je ne vous dirai pas : adieu, mais au revoir! répond le P. Dom Besse avec un fin sourire.

Croyez-moi, poursuit l'éminent religieux, lorsque la religion est persécutée, c'est pour elle un gage certain de prospérité. Les Ordres ne sont tués par les gouvernements que quand ils sont déjà morts. On nous coupe en morceaux, s'écrie le P. Dom Besse, eh bien, chaque tronçon repoussera!

Voyez ce qui s'est passé après les décrets. On nous a frappés, nous avons trouvé dans la persécution une vitalité nouvelle. En voulez-vous une preuve indéniable? Après l'exécution des décrets, les Bénédictins de Ligugé ont donné le jour à trois nouveaux couvents.

Et regardez l'Allemagne. Bismarck s'est figuré qu'il avait terrassé les religieux. Aujourd'hui, l'empereur va dans les monastères, il fait visite aux moines, il les comble de faveurs.

Croyez-en mon expérience, l'histoire ne se dément pas, nous dit le P. Dom Besse.

Les RR. PP. Eudistes à Redon

Le collège Saint-Sauveur, dirigé à Redon par les Eudistes, a enregistré cette année près de 50 succès aux examens du baccalauréat. Les Pères Eudistes, lisons-nous dans l'*Espérance du Peuple*, sont décidés à maintenir, au prix de tous les sacrifices compatibles avec leur conscience, cette maison d'éducation si réputée dans toute la région.

Le sympathique député de Redon, le colonel du Halgouët, aux applaudissements unanimes des familles réunies pour les prix, a formellement annoncé la rentrée pour le 1er octobre.

Vers l'exil

De l'*Express*, de Boulogne-sur-Mer :

On annonce le prochain départ pour l'étranger des Dames de Nazareth, qui tiennent le magnifique pensionnat pour jeunes filles, rue de Beaurepaire.

Le départ de ces religieuses, qui étaient des éducatrices de premier ordre, produira en ville une vive émotion.

L'incident Leygues-Faguet-Gebhart

M. Gebhart adresse au *Gaulois* la lettre suivante :

Monsieur,

Je rentre de villégiature et j'y retourne sur-le-champ.

Je n'ai rien de mieux à faire, afin de répondre à votre billet, que d'inscrire mon nom à côté de celui de Faguet dans l'article publié ce matin par le *Gaulois*.

Pour nous deux — pour nous trois même — la situation est identique. Je suppose aussi que Faguet attend comme moi, avec la même patience et sans aucun étonnement, un avis courtois, aussi diplomatique que l'on voudra, mais enfin courtois, du rejet de la candidature présidentielle, présentée, selon la procédure traditionnelle, par l'Université au cabinet du ministre. Nous attendrons jusqu'au jugement dernier. Ne serions-nous pas, par aventure, en république athénienne!

Croyez, Monsieur, à mes meilleurs sentiments de confraternité littéraire.

Emile Gebhart.

L'*Echo de Paris* reçoit de son côté la lettre suivante :

Monsieur le rédacteur,

Veuillez me permettre de vous adresser une rectification relative à l'affaire Gebhart-Faguet, affaire qui intéresse vivement le monde universitaire. Ce matin, l'*Agence Havas* a publié, par ordre supérieur, une note qui disait, en substance, que les proviseurs ayant désigné sans autorisation préalable les présidents des distributions de prix avaient violé le règlement, et que l'autorisation ministérielle est indispensable pour le choix d'un président.

Or, jusqu'à ce jour, le ministre a toujours *obligé* le proviseur à désigner un président pour la solennité des prix; c'est d'ailleurs la première fois que semblables propositions ne sont pas ratifiées. — Raisons politiques, tout le monde sait ça.

Toutefois, Monsieur le rédacteur, j'attire votre attention sur le fait suivant, vraiment scandaleux et indigne. Un fonctionnaire haut placé a mandé auprès de lui certains proviseurs, leur recommandant de dire, à toute interview, qu'ils ont reçu, depuis *le 21 juillet*, une circulaire leur enjoignant de faire connaître au ministre de l'Instruction publique le nom du président qu'ils désirent avoir, avant que ce dernier n'en soit informé.

Mais cette circulaire n'a *jamais* été envoyée, et pourtant les proviseurs ont l'ordre de dire qu'ils l'ont reçue! C'est donc un mensonge obligatoire qui leur est imposé. Je crois inutile, Monsieur le rédacteur, d'ajouter tout commentaire.

L'*Echo de Paris* ajoute :

Après enquête, nous pouvons affirmer que les faits mentionnés dans cette lettre, qui émane d'un ancien universitaire, sont exacts. Comme notre honorable correspondant, nous croyons inutile tout commentaire.

LE DISCOURS DE M. ÉMILE FAGUET

Sous ce titre « Ce qu'eût été mon discours », M. Emile Faguet nous fait connaître, dans le *Gaulois*, le discours subversif qu'il eût prononcé au lycée Charlemagne :

Mes enfants, la plupart des gens qui ont parlé du rire en ont parlé d'une façon lugubre. C'est qu'ils ont parlé du rire triste. Il y en a un qui est de moquerie sardonique, sarcastique et, au fond, enragée.

C'est ainsi que Voltaire disait : « Je me couche tous les soirs dans l'espoir de me moquer du genre humain en me réveillant le lendemain. » C'est ainsi que Beaumarchais écrivait : « Je me hâte de rire de tout pour n'être pas obligé d'en pleurer. »

C'est ainsi que de Molière lui-même on a pu dire, quoique avec un peu d'exagération :

Cette mâle gaieté, si triste et si profonde,
Que lorsqu'on vient d'en rire, on devrait en pleurer.

C'est ainsi encore que votre La Bruyère, que vous apprenez par cœur peut-être un peu trop tôt, a dit familièrement : « Il faut rire avant d'être heureux, si on ne veut pas mourir sans avoir ri. »

Tout cela est bien, si l'on veut, et, en tout cas, c'est assez joli pour être cité. Mais il y a un autre rire dont on ne parle pas assez et qui est bien plus recommandable. C'est le rire gai.

C'est le rire de la joie de vivre et de se sentir bien portant de corps et d'âme. On rire là, mes enfants, c'est un acte de reconnaissance envers le Créateur, et donc, c'est une espèce de prière.

Je vous souhaite de faire votre prière du matin, votre prière du soir et une petite oraison vers midi. Ne vous scandalisez pas. Je suis, ce disant, beaucoup plus d'église que vous ne croyez peut-être.

Les religieux et les religieuses non seulement pratiquent la gaieté, mais se la commandent. C'est une de leurs règles. Il faut être gai et il faut rire en récréation, comme il faut être sérieux dans la méditation et dans le travail.

Ils ont parfaitement raison. Ce sont de très bons psychologues. Ils savent que la gaieté est le témoignage d'une bonne conscience, bien entendu; mais ils savent aussi qu'elle la donne, qu'elle contribue à la donner. Ils connaissent l'influence, qui est considérable, de l'extérieur sur l'intérieur, du geste sur la pensée et de l'attitude sur l'âme.

Comme Pascal soutenait non sans cause, que la pratique conduit à la foi — à la condition, je crois, que la foi suggère déjà un peu la pratique — de même ils pensent que le rire, témoignage de la paix du cœur, amène peu à peu le cœur à la paix.

L'uniforme, comme vous savez, influe sur le tour des pensées et des sentiments. Voyez le mien, comme il me rend sérieux. Eh bien! la gaieté est l'uniforme de la bienveillance. Il finit par la faire pénétrer jusqu'au fond du cœur.

Prenez souvent cet uniforme-là, et si vous voulez que je fasse appel à votre coquetterie, songez que, de tous, c'est celui qui vous va le mieux. Souriez, le sourire c'est la nature en permission. Riez, le rire c'est la nature en vacances.

Riez, même en classe. Il y a même en classe du temps pour tout, et je connais assez vos maîtres pour savoir qu'ils ont le travail facile, l'enseignement gai, parce qu'ils sont assez forts pour que l'un et l'autre ne leur coûte rien. Nous vous les faisons comme cela. Que celui qui n'a jamais ri nous jette la première pierre.

Il y a eu un fondateur d'une de nos trois Républiques qui disait, très vieux : « Il faut prendre tout au sérieux et rien au tragique. » C'était une parole profonde. Faites toujours ainsi.

Je passe une partie de ma vie à analyser des tragédies et des comédies. Au fond, je ne les aime ni les unes ni les autres. Je ne les aime qu'esthétiquement. La tragédie fait pleurer et la comédie fait rire des hommes. Il ne faut ni pleurer ni rire tristement. Il faut rire comme si le rire était un signe de gaieté.

Je vous souhaite une gaieté joyeuse. Elle est agréable à Dieu, aux hommes et à soi-même. On ne sait pas combien de devoirs on accomplit en riant aux éclats. Je crois bien que toute la morale est dans la gaieté.

Je vous vois tout à fait en train de pratiquer cette morale recommandable. Cela m'avertit que je n'ai pas besoin de vous donner plus longtemps des conseils.

LE MARÉCHAL DE WALDERSEE A ALGER

Comme nous l'avons dit hier soir, le maréchal de Waldersee, revenant de Chine par Suez, est arrivé à Alger à bord du navire allemand le *Gera*.

A 3 heures, le maréchal allemand, accompagné de deux officiers d'ordonnance, est allé faire visite aux autorités militaires.

En l'absence du général Cazes, le maréchal a été reçu par le général de Bellegarde.

Le maréchal est allé ensuite chez le commandant de la marine.

Après ces visites, M. de Waldersee s'est promené en ville. Au cours de cette promenade il est entré chez un marchand tailleur pour acheter une rosette de la Légion d'honneur afin de remplacer celle qu'il a perdue dans l'incendie du grand palais à Pékin. Quand il voulut payer son achat le marchand refusa le prix en disant qu'il faisait hommage de l'insigne au maréchal qui avait eu sous ses ordres des soldats de France. Le maréchal a remercié en disant : « Vous voulez donc que je reste à Alger puisque tout y est offert si gracieusement. »

Dans sa promenade, le maréchal de Waldersee était accompagné par un des deux sergents-majors de la garde particulière de Guillaume II qui ont charge de veiller constamment à sa sécurité.

M. de Waldersee s'est beaucoup loué des rapports qu'il a entretenus en Chine avec les troupes et les officiers de France. Il assure que ces rapports ne pourront que servir à l'amélioration des relations entre les deux pays.

Puis il a raconté l'incendie du grand palais, où il faillit périr et où il dut son salut à un soldat français qui, après l'avoir porté sur son dos, le hissa au dehors par une fenêtre.

Il s'exprime en termes très élogieux sur le compte du général Voyron auquel il paraît porter beaucoup d'amitié.

LE PRINCE HENRI DE PRUSSE A BREST

L'escadre allemande envoyée dans la Méditerranée à la rencontre du maréchal de Waldersee est à Cadix.

Il se confirme que cette escadre, à la tête de laquelle est le prince Henri de Prusse, doit, au retour, faire escale à Brest, où déjà un volumineux courrier attend le prince.

L'amiral marquis de Courtille, préfet maritime, a demandé des ordres.

On pense que l'escadre allemande séjournera plusieurs jours à Brest, ce qui mettra le prince Henri de Prusse, qui est grand amiral allemand, dans l'obligation de faire visite à l'amiral marquis de Courtille, préfet maritime et commandant en chef.

Ce sera pour la première fois qu'une escadre allemande mouillera en rade de Brest depuis la guerre de 1870.

GUERRE ET MARINE

UN TÉLÉMÈTRE ACOUSTIQUE

Le général Giletta, de l'armée italienne, vient d'inventer un télémètre acoustique au moyen duquel on peut établir l'endroit exact d'où partent les détonations des pièces d'artillerie faisant usage de la poudre sans fumée et dont l'emplacement est, par conséquent, caché aux yeux de l'observateur.

COMMANDEMENTS

Sont nommés au commandement : du cuirassé le *Brennus*, le capitaine de vaisseau Donin de Rosière; d'un torpilleur à la défense mobile de Toulon, le lieutenant de vaisseau Roussel; du torpilleur n° *178*, à la défense mobile de Tunisie, le lieutenant de vaisseau Saunier; d'un torpilleur à la défense mobile de Toulon, le lieutenant de vaisseau Destheribes.

INSPECTION DES TROUPES COLONIALES

M. le général de division Duchemin, désigné pour procéder à l'inspection générale des troupes d'infanterie coloniale en France, a commencé son inspection le 29 juillet à Lorient.

Le général se rendra ensuite à Brest le 31; à Cherbourg le 5 août; à Rochefort le 18 et à Toulon le 26 du même mois.

LE COMMANDANT FREYSTÆTTER

Le commandant Freystætter, de l'infanterie coloniale, qui fit partie, étant capitaine, du premier Conseil de guerre par lequel fut condamné Dreyfus, a demandé la liquidation de sa pension de retraite.

Cet officier, sorti en 1882 de l'école d'infanterie de Saint-Maixent, est actuellement en garnison à Rochefort.

LES expériences de M. Santos-Dumont

M. Santos-Dumont, l'aéronaute dont le monde entier suit les expériences, devait hier tenter une épreuve officielle de son système; il s'est borné à faire des essais avec son ballon n° 5, au-dessus du champ de course de Longchamp.

Il ne s'est élevé qu'à une centaine de mètres, en laissant traîner son guide-rope sur le sol, ayant jugé imprudent de s'aventurer sur Paris, en raison des menaces de l'orage qui devait éclater bientôt.

Son ascension terminée, il a annoncé qu'il allait faire subir quelques modifications à son moteur, avant de concourir de nouveau pour le prix Deutsch.

LE GÉNÉRAL DRAGOMIROFF A NANCY

Le général Dragomiroff, en ce moment en traitement à Contrexéville, est venu rendre visite au chef du 20e corps d'armée.

Le général a déjeuné au palais du Gouvernement. Il se disposait à aller assister aux courses hippiques qui avaient lieu à Jarville, lorsque le général Langlois apprit que la présence du général Dragomiroff était signalée aux tribunes et qu'on s'apprêtait à lui faire une ovation.

Il en fit part au général Dragomiroff qui, par discrétion, préféra s'abstenir. Le général a repris le train dans la soirée pour Contrexéville. Au départ à la gare, les personnes présentes ont salué le général par les cris de : « Vive la Russie! vive Dragomiroff! »

LÉGION D'HONNEUR

Sont promus dans la Légion d'honneur.

Au titre du ministère de la Justice :

Grand officier : M. Berger, président de section au Conseil d'Etat.

Commandeurs : MM. Ballot-Beaupré, premier président de la Cour de cassation; Christian, directeur de l'Imprimerie nationale.

Officiers : MM. Gubian, procureur général à Dijon, et Laffon, procureur général à Montpellier.

Chevaliers : MM. Noel, maître des requêtes au Conseil d'Etat; Launoy, chef-adjoint du secrétariat général de la Chambre des députés; Birot-Breuilh, premier président à Bordeaux; Daniel, procureur général à Bourges; Morellet, procureur général à Poitiers; Larosa, président de Chambre à Paris; Lorin de Reure, président de chambre honoraire à Aix; Bosquet, président de Chambre à Douai; Helme, président de Chambre à Chambéry; Régnis, avocat général à Rouen; Mercier et Bonnet, conseillers à la Cour de Paris; Monier, vice-président au tribunal de 1re instance de la Seine; de Parade, conseiller à la Cour de Toulouse; Coulon, président du tribunal de Nîmes; Racine, juge au tribunal de commerce de la Seine; Gazier, chef des bureaux du procureur général à Paris; Lachau, avocat à Paris; Masson, avocat à Aix; Jolibois, avocat à Dijon.

Au titre du ministère des Colonies :

Officiers : MM. Boutteville, ingénieur en chef des ponts et chaussées; Frézouls, directeur des douanes de l'Indo-Chine; Gabrié, gouverneur des colonies.

Chevaliers : MM. Bertho, chef de service des ports, à la Réunion; Bruel, administrateur-adjoint des colonies (mission Gentil); Capus, directeur de l'agriculture de l'Indo-Chine; Courcelles, directeur de la Banque de la Guadeloupe; Dereims, chef des travaux pratiques de géologie à la Faculté des sciences de Paris (mission Blanchet); Huard, rédacteur au ministère des Colonies; Landard, capitaine au long cours; Le Bourhis, directeur du chemin de fer de La Réunion; Léchelle, conseiller à la Cour d'appel de l'Indo-Chine; Legendre, procureur général dans l'Inde; Magne, inspecteur des postes au Sénégal; Mansencal, juge-président à Tamatave; Masse, administrateur des services civils de l'Indo-Chine; Mestayer, administrateur délégué des Sociétés de produits de la Sangha; Michel, explorateur (mission de Bonchamps); Rayual, sous-chef de bureau à l'administration centrale; Rémond, juge-président à Saïgon; de Traz, président du Conseil d'administration du chemin de fer de Dakar à Saint-Louis.

NOUVEAU SCANDALE A LYON

Un employé préposé aux inhumations dans le VIe arrondissement de Lyon — fief de M. le maire Augagneur — vient de prendre la fuite après avoir commis des irrégularités d'écritures et d'importants détournements. Cet employé, un nommé R..., est activement recherché. Lyon n'a décidément pas de chance.

LA SOUS-COMMISSION NAVALE FRANÇAISE

Londres, 29 juillet. — La sous-Commission navale française dont une partie, arrivée samedi en Angleterre, avait quitté Southampton dimanche, et dont l'autre fraction a quitté le même port hier soir, a commencé ce matin ses travaux par la visite du port de Londres.

Les membres de la Commission, accompagnés par M. Lecqueux, consul général de France à Londres, par le chancelier du consulat, ainsi que par les consuls de France à Liverpool et à Southampton, ont inspecté, à bord d'un remorqueur, les travaux de dragage et les docks.

L'ESCADRE ALLEMANDE EN ESPAGNE

Cadix, 30 juillet. — 25 officiers de l'escadre allemande sont partis à bord du vapeur *Pielago* pour visiter Tanger.

On croit que l'escadre allemande de Chine n'arrivera pas avant vendredi. Elle restera à Cadix plus longtemps qu'on ne le croyait, car elle devra y faire du charbon.

Quelques officiers de l'escadre allemande vont visiter Cordoue, Grenade et Séville. Jeudi ils rentreront à Cadix.

ARMEMENTS DE L'ANGLETERRE

Londres, 30 juillet. — Les journaux croient savoir que le War Office est sur le point de renforcer les défenses orientales de la rade de Portsmouth. Il a fait l'acquisition d'une grande étendue de terrain à la pointe Node dans l'île de Wight, où sera placée une batterie armée de canons de gros calibre du dernier modèle.

AU TONKIN

L'*Avenir du Tonkin*, arrivé ce matin à Marseille par voie anglaise, dit que des bruits qui semblent prendre consistance circulent à Haïphong, au sujet de faits importants qui viennent de se passer à Phu-Yen.

Un de nos officiers et huit linhs auraient été grièvement blessés par les Moïs qui ont attaqué la brigade des chemins de fer.

Un détachement de 50 miliciens a été envoyé pour prêter main forte.

ÉCHOS DE PARTOUT

——— L'*Officiel* publie une instruction ministérielle relative au concours pour l'admission à l'Ecole supérieure des mines.

——— Un arrêté du ministre de l'instruction publique nomme élèves de l'Ecole normale supérieure (section des lettres) : MM. Clermont, Schlegel, Hamel, Riemann, Léon, Renaudet, Roussel, Poy, Tibal, Gautreau, David, Barot, Peuchot, Jullien, Eggli, Musset, Cloché, Focillon, Moulès, Delvert.

——— Une dépêche de Saïgon, 29 juillet, 3 h. 40 soir, annonce que le mieux signalé dans l'état du prince d'Orléans continue.

——— L'ambassade marocaine a visité, hier après-midi, l'Institut national agronomique, 47, rue Jenner. A l'Institut, le directeur, M. Ringelmann, a procédé devant eux à des essais de machines agricoles.

LE SAINT DU JOUR

SAINT IGNACE DE LOYOLA (1556)

Avant de se consacrer tout entier au service de Dieu et au salut des âmes, saint Ignace de Loyola, gentilhomme espagnol, avait suivi avec honneur et succès la carrière des armes. Touché par la grâce divine en lisant la Vie des Saints et l'*Imitation de Jésus-Christ*, il résolut de fonder un Ordre qui se consacrerait spécialement à la lutte contre l'hérésie, le mal moral sous toutes ses formes et les mauvaises doctrines. C'est dans l'Université de Paris qu'il recruta ses premiers compagnons, parmi lesquels saint François Xavier, l'apôtre des Indes. Son Ordre, approuvé par le pape Paul III et par plusieurs de ses successeurs, supprimé durant quelques années, fut rétabli par le pape Pie VII, en 1814 et s'est merveilleusement accru depuis en Europe et sur toutes les plages du globe. On rapporte que le saint fondateur avait demandé à Dieu pour ses disciples les épreuves et les persécutions, de crainte que trop de prospérité n'affaiblit son Ordre. Il a été largement exaucé.

CROIX

NOS AMIS DÉFUNTS

Mlle Solange Gaugneton, à Vasselay (Cher), le 24 juillet. — Le R. P. Antonin Maréchal, du diocèse de Bourges, missionnaire au Kouang-Tong (Chine) depuis 1887. — M. l'abbé Lesage, curé de Cheminé-le-Gaudin (Sarthe), le 9 juillet. — Mme la comtesse Gaston du Temple de Rougemont, à Bellevue (Seine-et-Oise), le 26 juillet, à 46 ans. — Mme la comtesse Lafond, à Saint-Andelain (Nièvre), grande bienfaitrice des pauvres et des œuvres catholiques. — Mlle Louise Tate, à Aigueperse (Puy-de-Dôme), dévouée à l'œuvre de la bonne presse. — A Tournus, M. Claude Canot de Chizy, ancien président du Comité catholique de cette ville et fondateur de la *Croix de Saône-et-Loire*. On lui a fait samedi dernier de belles et pieuses funérailles.

DOUX CŒUR DE MARIE, SOYEZ MON SALUT
(300 jours d'indulgence)

MARIAGES

On recommande aux prières :

— Le mariage du comte de Pange, secrétaire à l'ambassade de France à Saint-Pétersbourg avec Mlle Françoise de La Roche-Aymon, qui a été célébré le 29 juillet, à Sainte-Clotilde.

— Le mariage prochain de Mlle HenrietteSégaret, ouvrière de la Maison de la Bonne Presse, avec M. Léopold Rivelle qui sera célébré jeudi à midi, à Saint-Denis du Saint-Sacrement.

SOUSCRIPTION POUR LA DIFFUSION DES JOURNAUX ET DES PUBLICATIONS DE LA MAISON DE LA BONNE PRESSE

Une partie de cette souscription est destinée à céder la *Croix* à demi-tarif à ceux qui voudraient organiser la vente de la *Croix* pendant les Pèlerinages, les Congrès et les autres manifestations catholiques.

MM. le colonel Jégu, 20 fr. — An., 3 fr. 60. — Huot, 20 fr. — Abbé Lambert, 3 fr. 20. — Mlle Gabrielle Denis, 2 fr. 80. — Libaud, 9 fr. 20. — Mlle Bénard, 15 fr. — R. P. Prieur de la Chartreuse de Notre-Dame de Glandiers (Corrèze), 4 fr. — Miles Lefrancq, 26 fr. 40. — Mme Vve Chenevoux, 26 fr. — An., 2 fr. — Bérard, 1 fr. 30. — Mme Vve Larrieu, 2 fr. — An., 12 fr. — Abbé Guérin, 7 fr. 20. — Abbé Marcotte, 0 fr. 15.

Y A-T-IL DES QUARANTAINES ?

Plusieurs de nos lecteurs nous demandent si les cas de peste signalés en Egypte et à Constantinople occasionneront aux pèlerins des quarantaines à Jaffa. Nous répondons : La Nef du Salut allant directement de Marseille à Jaffa et n'ayant aucun contact avec les ports contaminés n'aura à subir aucune quarantaine. Nous ne croyons pas qu'il en soit de même pour les bateaux qui font le service des lignes circulaires. Il n'y a d'ailleurs aucun cas en Syrie et par conséquent aucun danger à courir.

Départ de Marseille, le mercredi 28 août.
Retour à Marseille, le 20 septembre.

Durée du voyage : vingt-deux jours. Prix très réduits : 1re classe, 650 francs; 2e classe, 450 francs; 3e classe, 300 francs. Tout frais compris.

CROISÉS DU PURGATOIRE

Marne. — Très confiante en la protection des chères âmes du Purgatoire, je vous serais reconnaissante si vous vouliez bien m'envoyer quelques notices sur les Croisés du Purgatoire.

Loire-Inférieure. — J'ai l'honneur et la satisfaction de vous adresser ci-joint 3 fr. 60, montant des trois premières cotisations que j'ai pu réunir en attendant les autres. Je vous prie donc de vouloir bien adresser les cartes d'adhésion, et si vous le jugez bon des feuilles pour propagande.

Finistère. — Je désire envoyer 20 francs d'aumône pour Notre-Dame de France, afin qu'une messe spéciale soit célébrée à mes intentions aux Lieux Saints pour les âmes du Purgatoire. Veuillez ne pas oublier de m'envoyer le chapelet en bois d'olivier auquel j'ai droit.

Des notices sur l'œuvre sont envoyées gratuitement. S'adresser au secrétaire des Croisés du Purgatoire, 8, rue François Ier, Paris, VIIIe.

« LE PAPE ET LES CONGRÉGATIONS »

Nous venons d'éditer la dernière Lettre de S. S. Léon XIII aux Supérieurs généraux des Ordres religieux, du 29 juin 1901. Elle forme un fascicule de 8 pages, qu'il faut répandre partout, en ce moment.

L'unité 0 fr. 05, port 0 fr. 05; remises sur les quantités : 7 pour 6, 15 pour 12, 70 pour 50, 150 pour 100, 800 pour 500, 1800 pour 1000, port en sus par colis-postal.

Nous avons aussi la première Lettre du Souverain Pontife au cardinal Richard sur les Congrégations, du 23 décembre 1900. 4 pages grand format.

Prix : 50 exemplaires, 0 fr. 30, port 0 fr. 30. 100 exemplaires, 0 fr. 50, port, 0 fr. 60. 1000 exemplaires, 5 fr., port par colis postal de 5 kilos, 0 fr. 80 en gare, 1 fr. 05 à domicile.

5, rue Bayard, Paris, VIIIe.

Le Noël, Revue littéraire et pittoresque pour les familles
LE NOEL, JOURNAL DES ENFANTS — 5, Rue Bayard, PARIS

---

50 FEUILLETON DE LA « CROIX »
31 juillet 1901

Les Joueurs de mystères

(ROMAN D'ESTOC ET DE TAILLE)

Effectivement lorsque le soldat arrive avec son fardeau souffrant, un gros homme, vêtu d'une soutanelle épinard et d'une culotte courte d'un rouge déteint, se précipite sur les arrivants qui ne sont pas sans doute des cygnes royaux car l'abord de l'hôte n'a rien de l'expression fleurie qu'on lit sur l'enseigne.

— Pourquoi m'apportes-tu ce chien-ici, Vantardaux?

— D'abord, hôte de mon cœur, Benjamin dixième du nom, ce n'est pas un chien, mais un chrétien.

— Ouais! Ouais! Qui me répondra de la dépense? Crois-tu donc que je puisse hospitaliser tous les vauriens des grand'routes.

— *Secundo,* hôte de mon rêve mignon, Benjamin de l'armée, tour de sagesse, *et cætera! et cætera!* je me charge de subvenir aux besoins du jeune homme, ici porté.

— Toi! Vantardaux! Ah! tu me la baille belle, mais tu me dois déjà une livre six sous quatre deniers.

— Rien que cela, répond superbement Vantardaux, mais mon cher, je touche aujourd'hui ma solde.

— Parlons-en! grogne Benjamin dixième du nom (car il a la fatuité de se croire le descendant d'une dynastie d'hôteliers remontant à Pépin le Bref).

— Mais oui, parlons-en!...., tout à l'heure, termine le soldat en bousculant l'hôte et en grimpant quatre à quatre les marches d'un escalier. Puis il dépose Sirka sur sa couchette, ferme la porte, panse les blessures, monologue seul toutes sortes de folies sur les circonstances qui ont pu causer de telles plaies et enfin s'assoupit, car, levé depuis l'aurore, il a beaucoup causé, davantage gesticulé, bu, mangé, couru, battu sa caisse et qu'enfin il lui est agréable en dormant de rêver qu'il sera élevé à la dignité de tambour en chef si la campagne est heureuse.

Maintenant Vantardaux dort, je crois même qu'il ronfle, si toutefois le ronflement peut s'allier aux rêves sublimes du digne homme. Il songe qu'il prend des villes fortes rien qu'au son de sa caisse. A chaque coup de baguette, un pan de muraille tombe par terre. Ra ra rataplan. La brèche est ouverte. Ra plan plan ra plan plan. Il bat la charge, plan plan plan ra ra. Les ennemis s'enfuient terrorisés. Les maisons croulent comme des châteaux de cartes. Il est mis à l'ordre du jour, et le grand cardinal en personne lui dit:

— Vantardaux, je te fais général tambour, ce qui ne s'est jamais encore vu.

— C'est vrai, Votre Eminence, répond-il en songe, mais on avait rudement tort.

— Tu as raison, général tambour, et je te demande pardon, fait humblement le cardinal de Richelieu.

Alors les larmes montent aux yeux du bon Vantardaux, et avec magnanimité, il relève Son Eminence et lui dit:

— Qu'importe, grand cardinal, puisque l'injustice est réparée.

..... Sirka sort de son évanouissement. Il jette des regards stupéfaits autour de lui et ne peut se souvenir de ce qui s'est passé. Que fait-il en cette chambre? Est-il libre, prisonnier? Est-il mort ou vivant? Non, il doit vivre puisqu'il souffre de sa plaie.

Mais cet homme assis sur une chaise et qui parle dans son sommeil..... Ra ra plan plan.

Pourquoi fait-il ra ra plan plan..... et il ronfle..... et il pleure maintenant, et dans son rêve il relève quelqu'un qui est à ses genoux.

— Ah! mon Dieu! J'ai peur, c'est un fou!

A ce moment, un moustique se pose sur la joue du tambour et la pique.

Violemment ému, le grand homme se réveille en criant :

— Aux armes, on a blessé votre général! Tue! Tue!

— Ah! c'est un général, fait Sirka. Général, reprend-il, où suis-je? Qui êtes-vous? Suis-je prisonnier, mort ou vivant? enfin expliquez-moi ce cauchemar.

— Te voilà revenu à toi, mon petit, sourit le bon Vantardaux. Tant mieux! Moi je rêvais, ne t'inquiète pas. Voyons, procédons par ordre. Interroge et je répondrai.

— Où suis-je, général?

— Non! ne m'appelle plus général, je ne suis que le tambour Vantardaux. Où tu es? à Orléans. Cette chambre, la mienne que j'occupe à l'*Hostellerie du cygne royal* dirigé par Benjamin dixième du nom.

— Suis-je prisonnier?

— Prisonnier de qui, de quoi? Pour quelle raison saugrenue voudrais-tu que je t'emprisonnasse! Mais non, mon petit, j'ai arrêté ton cheval et comme tu me paraissais assez cabossé, je t'ai pris dans mes bras et porté sur mon propre lit.

— Oh! merci! Et Francette?

— Hein! Francette! Qui ça?

— Mon fidèle cheval.

— Bigre! il est malade ton cheval, un mauvais coup dans la croupe, mais guérissable. On l'a pansé, et actuellement ton Francette mange l'avoine et le foin comme papa et maman.

— Que d'obligations je vous ai!

— Quelle plaisanterie. Voyons, petit, pouvais-je te laisser à la rue dans l'état où tu étais.

— Dites-moi encore. Pourquoi y a-t-il tant de troupes, de cavaliers et de bagages en cette ville?

— Tu es amusant, petit. Viendrais-tu de la lune pour ignorer les événements qui se préparent.

— Quels événements?

— Ha! Ha! rit le grand tambour, fais donc l'innocent avec ta mine futée. Quoi! Tu ne sais rien du siège que l'on prépare à La Rochelle?

— Rien du tout.

— Tu ne sais pas qu'on attend d'une heure à l'autre S. Em. Mgr de Richelieu.

— Je l'ignorais.

— Tu ne sais pas que le roi, notre bon roi Louis le treizième, viendra nous passer en revue. Mais enfin pour tout ignorer, viens-tu de Chine ou d'Amérique?

— Pas plus!

— A propos, ne sais-tu pas la grosse nouvelle.

— De grâce, quelle nouvelle?

— L'arrivée de la troupe grandiloquente et magnifique des joueurs de mystères. Nous y comptons prendre du plaisir et la joie est rare, vois-tu, chez le pauvre militaire. Je t'ai tout dit ce qui me concerne, termine Vantardaux, à ton tour maintenant de rassasier ma dévorante soif de savoir qui tu es et d'où tu viens. Saperjeu, mon petit, c'est bien le moins qu'un sauveur connaisse les qualités de son sauvé.

— A votre aise, acquiesce le jeune zingara. Je vous dois une éternelle reconnaissance et je vais satisfaire votre envie dans la mesure de mes moyens, car il est des secrets que je ne puis livrer sans engager mes amis dans de terribles aventures.

Vous saurez donc que j'arrive de la province de Guyenne après avoir rempli une double mission périlleuse avec succès. Je me nomme Sirka; je ne suis pas Français. J'appartiens à l'illustre famille zingara des Djanos. Hélas! soupire le jeune homme.

— Continuez, Monsieur Sirka, fait Vantardaux ému et respectueux depuis qu'il connaît l'origine de ce petit cavalier qu'il pensait de mince condition.

— Hélas! Où sont mes parents? Qu'est devenue ma tribu? Le cinquième jour après mon départ, je revins au bord de la rivière où j'avais laissé mes tentes mêlées à celles de mes amis. Ils étaient partis laissant des traces affreuses de leur passage. Un incendie avait dévoré leur campement et je ramassai sur le sol des bois calcinés, des lambeaux de toile roussie, des vêtements à demi brûlés et des choses plus horribles encore.

Que s'est-il passé? Ont-ils été attaqués, et l'ennemi, après les avoir massacrés, a-t-il mis le feu aux tentes? Je me ronge à penser qu'ils ont peut-être péri et je n'ai pu les défendre. Grand Dieu! sanglote Sirka.

(A suivre.)

Yann de La Noë.

LIVRES, IMAGES Maison de la Bonne Presse, 5, rue Bayard, Paris.